

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ATTRACTIVITÉ DE LIMOGES MÉTROPOLE

Le jeudi 1^{er} juin 2023

Face à une concurrence grandissante entre les métropoles, Limoges Métropole et la Ville de Limoges initient une démarche partagée de marketing territorial afin de coconstruire l'attractivité du territoire et favoriser le développement économique.

Limoges Métropole et la Ville de Limoges initient le réseau « **Limoges attractivité** » qui aura pour vocation de rassembler et fédérer les partenaires publics et privés pour la mise en place d'une stratégie d'attractivité collective destinée à développer l'image et la notoriété de Limoges. Ce réseau sera composé de :

- **Un COFIL** : Le Conseil Stratégique d'Attractivité de Limoges
- **Un COTECH** : Personnes ressources mises à disposition des membres du conseil stratégique
- **Un club des partenaires** : Des acteurs privés et publics du territoire s'associant à la démarche

Véritable comité de pilotage, le « **Conseil Stratégique d'Attractivité** » de Limoges, composé d'une vingtaine de membres fondateurs, a pour objectifs l'élaboration et le portage de la stratégie d'attractivité du territoire de Limoges dans le but de le rendre plus attractif, de rayonner en France et d'attirer différents publics.

Le Conseil Stratégique d'Attractivité de Limoges se compose d'une vingtaine de membres fondateurs, à savoir : Limoges Métropole, Ville de Limoges, Chambre de commerce et d'industrie 87, Chambre des métiers et de l'artisanat de la Haute-Vienne, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, Cpmc 87, Medef 87, Legrand, Catalent, Picoty, Weston, Office de tourisme intercommunal de Limoges Métropole, Délégation d'ESTER Technopole, Université de Limoges, CHU de Limoges, Réseau com Limousin, Parc du Reynou, Pôle Alpha RLH, Pôle céramique et Le Gérontopôle.

Il aura pour mission, entre autres, d'alimenter le COTECH en ressources humaines, d'animer des commissions thématiques, de valider le plan d'actions et les choix stratégiques. Il permettra la mobilisation et l'implication en continu des forces vives, l'animation des parties prenantes, la mise en cohérence des stratégies des différents opérateurs et la coordination d'un programme d'actions collectives dans lequel chacun pourra jouer la partition qui lui revient.

Ce collectif a ensuite vocation à s'élargir à travers un « **Club des partenaires/influenceurs** » fédérant l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire souhaitant participer à cette dynamique. Ce club sera mis en place à partir du mois de septembre.

Les membres du « **Conseil Stratégique d'Attractivité** » s'engagent par ailleurs sur la mise en œuvre et la philosophie de cette démarche à travers la signature d'une « **Charte de partenariat** ».